

## PROGRAMME DE FORMATION CACES® PONT ROULANT (R484)

### Public visé par la formation et pré requis

- Toute personne débutante ou expérimentée souhaitant acquérir et maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux ponts roulants.
- Toutes les fonctions qui nécessitent l'utilisation d'un pont roulant.
- Aucune durée d'activité professionnelle n'est nécessaire.
- Il s'agit d'une formation tout public.

Les pré-requis nécessaires sont :

- Etre reconnu apte à la conduite des ponts roulants par la médecine du travail.
- Posséder une compréhension orale et écrite du français.
- Etre âgé de 18 ans.

### Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du pont roulant pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort. (portique et semi-portique)
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du pont roulant.
- De réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du pont roulant.
- De connaître les accessoires et appareils de levages.
- De connaître les risques liés à leur utilisation,
- Savoir reconnaître les anomalies.

### Contenu de la formation.

Il est détaillé sous forme de compétences à acquérir par le stagiaire afin d'atteindre les objectifs fixés.

### Connaissances théoriques

#### A Connaissances générales.

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),  
Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),  
Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),  
Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.  
Rôle et responsabilités de l'élingueur et du chef de manœuvre.

#### B - Technologie des ponts roulants et portiques.

Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité),  
Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,  
Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité (limiteur de charge, fins de course, dispositif de gestion d'interférences et de zones interdites, anticollision...) - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,  
Technologies de freinage de la charge et dispositifs de sécurité associés (détection de survitesse, surveillance du fonctionnement du frein...),  
Incidence sur la conduite de la présence ou non de variation de vitesse sur les mouvements.

#### C - Les principaux types de ponts roulants et portiques - Les catégories de CACES®.

Caractéristiques et spécificités des différents types de ponts roulants et de portiques, applications courantes et limites d'utilisation,  
Modes de commande existants (au sol, avec ou sans fil, et en cabine) pour les ponts roulants et les portiques, conditions d'utilisation qui en résultent,  
Catégories de CACES® R.484 pour les ponts roulants et les portiques.

#### D - Notions élémentaires de physique.

Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,  
Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

#### E - Capacité des ponts roulants et des portiques.

Compréhension des documents et plaques signalétiques relatifs aux ponts roulant et aux portiques,  
Interprétation de la plaque de charge et connaissance des unités courantes (kg, daN, kN, tonnes...).

## **F - Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques.**

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :

- risques liés à l'utilisation des commandes au sol, avec ou sans fil (déplacements, manipulations...),
- heurts / écrasements de personnes – dont l'opérateur – avec / par la charge,
- heurts / écrasements de personnes – dont l'opérateur – avec / par les parties mobiles du pont roulant ou du portique,
- retombée ou renversement de la charge,
- interférence avec d'autres appareils de levage,
- risques liés à l'environnement (obstacles divers, lignes électriques, zones interdites, voie de circulation,...),
- risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel et restriction d'usage associée),
- risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, zone de prise ou dépose de charge masquée,...)
- risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
- risque de chute de hauteur du pontier,
- risques liés à la commande en cabine (incendie, immobilisation du pont roulant ou du portique nécessitant une évacuation, secours en cas d'urgence...),
- chute, renversement ou ruine du pont roulant ou du portique.

## **G - Exploitation des ponts roulants et portiques.**

Opérations interdites (laisser une charge suspendue en fin de poste, levage de personne, levage en biais ou « tirage au renard », travail sous condition de vent hors-limites...),

Opérations délicates (levage au moyen de deux ponts ou portiques, retournement de pièces...),

Règles d'utilisation des dispositifs de gestion d'interférences et de zones interdites (voyant de signalisation, neutralisation et mesures de prévention associées...),

Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),

Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...),

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance du pont roulant ou du portique,

Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

## **H - Accessoires de levage et règles d'élingage.**

Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, aimant...),

Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles,

Principales détériorations des accessoires de levage.

## **I - Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques.**

Principales anomalies concernant :

- les câbles de levage,
- le crochet et son linguet de sécurité,
- le boîtier / le pupitre de commande,
- la voie de roulement des portiques et son encombrement

## **Savoir-faire pratiques.**

### **A - Prise de poste et vérification.**

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),

Mise en configuration d'exploitation (notamment déverrouillage pour les ponts roulants et les portiques installés à l'extérieur des bâtiments...),

Vérification visuelle, afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique :

- de l'état du pont roulant ou du portique et de ses équipements (câble de levage...),
- des contacts entre le portique et sa voie de roulement, de la voie de roulement elle-même et de ses appuis, ainsi que de son absence d'encombrement,

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, anticollision...),

Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger (ex : zone de translation du portique...),

Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),

Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

### **B - Conduite et manœuvres.**

Réaliser l'élingage d'une charge,

Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,

Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,

Préparer la zone de dépose de la charge,

Prendre et déposer une charge en un endroit précis,

Communiquer avec l'élingueur et, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),  
Utiliser correctement les aides à la conduite,  
Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

### **C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.**

Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service (au garage, à l'arrêt, crochet à vide en position haute...),

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Le contenu de la formation fait référence à différentes sources telles que La R484 de la CNAMTS, le code du travail, des documents internes de l'entreprise et divers documents publiés par l'INRS.

### **Moyens et méthodes pédagogiques**

#### les moyens matériels de la formation

Pour la théorie : supports pédagogiques et techniques informatiques, salles de formation, documentation papier, Paper-board ou tableau blanc.

Pour la pratique : Pont roulant Capacité 2 400 kg mini, Hauteur sous crochet 4 m mini, Course de translation 15 m mini, Course de direction 5 m mini, cônes de Lubeck, Surface d'évolution 200 m2 minimum. Charge 1 Cylindrique verticale, masse ≥ 450 kg, 1 point de levage. Charge longue 2 Longueur ≥ 3 m, masse ≥ 450 kg, 2 points de levage minimum. Accessoires de levage, • 1 élingue chaîne 2 brins x 500 kg mini, • 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini, • 2 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini • 5 manilles

#### les méthodes pédagogiques de la formation

exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en pratique, échanges entre stagiaires, retour d'expériences, dossiers techniques remis aux stagiaires, transmission de documents aux stagiaires par e-mail, divers parcours de conduite.

### **Évaluation de la formation et sanction de formation**

L'évaluation de la formation porte sur :

- l'acquisition ou l'amélioration des compétences appréciées par :

- pour la partie théorique : Questions écrites QCM (test CACES®)
- pour la partie pratique : Questions orales (pour certains points l'évaluation), Mises en situation de conduite (test CACES®).

- le déroulement de l'action de formation par le stagiaire qui devra remplir les documents suivants :

- évaluation de formation a chaud.

La formation sera sanctionnée par :

- une attestation individuelle de fin de formation,
- un CACES ® (si réussite aux tests théoriques et pratiques).

### **Qualité du ou des formateurs :**

<b>Nom, prénom</b>	PLATA ENRIQUE	PLATA DAVID
<b>Titre</b>	Gérant	Vacataire
<b>Profession</b>	Testeur/ Formateur	Formateur
<b>Expérience / Compétences</b>	titulaire CACES® et monitorat CACES®	titulaire CACES® et monitorat CACES®

### **Durée de la formation et modalités d'organisation**

- Durée totale de la formation : ..... heures (base 7h/jour)
- Date de la formation :
- Horaires : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Lieu de la formation : Dans votre Entreprise ou dans notre établissement dans le cadre de formation inter-entreprise.
- Formation organisée en continu
- Effectif : ..... personnes.